

Synthèse de l'audition de M. Bernard Darniche,

Président fondateur de l'association *Les citoyens de la route*

M. Bernard Darniche a été reçu par M. Denis Baupin et Mme Fabienne Keller le mardi 27 novembre 2012. Voici les principaux extraits de son audition qui a porté sur la mobilité, le véhicule écologique de demain et les véhicules électriques à 2, 3 ou 4 roues.

Parler de mobilité plutôt que des véhicules

Selon M. Darniche, l'objectif doit être d'offrir un moyen de mobilité moderne pour tous et adapté aux aspirations de la société moderne qui souhaite pouvoir se déplacer de manière efficace mais sans se sentir coupable que ce soit sur le plan personnel ou le plan collectif.

Deux axes de réflexions doivent dès lors être privilégiés :

- Une réflexion sur l'outil de mobilité ;

Actuellement, cet outil est l'automobile mais il est important que soient inventés des moyens de substitution.

Pour cela, M. Darniche propose de regarder l'exemple japonais qui peut être très enrichissant. Les japonais n'ont pas abandonné l'automobile mais ils lui donnent une légitimité sociétale beaucoup plus grande : elle pollue moins et surtout elle est au service de tous. Il est par exemple surprenant que tous les modèles de Toyota soient équipés pour l'accès des gens en fauteuil. Plutôt que dire que la mobilité engendre des nuisances, les japonais intègrent les nuisances pour les réduire.

M. Darniche considère que si la France avait eu de la vision, il n'y aurait pas 75 % de voitures fonctionnant au diesel.

- Une réflexion sur les moyens de communication ;

La mobilité ne peut pas être dissociée des moyens de communication qui à terme s'y substitueront. Il n'y a pas de déplacements sans besoins ni volonté, ce qui rend nécessaire un changement de culture.

Le véhicule écologique de demain : une véritable offre de mobilité

- Ce n'est pas un véhicule mais une offre de mobilité

Cette offre doit être en adéquation avec les besoins des usagers. Il faut donner à l'utilisateur la solution la plus performante et la plus douce possible et surtout qui lui permette de se sentir libre de ses mouvements. Offrir un vélo électrique accompagné d'une voie cycliste rapide est une piste de réflexion intéressante pour arriver à cette offre. La voiture a été plus repoussée qu'intégrée et on n'a pas offert aux individus des alternatives adaptées à leurs besoins réels.

- **Cette offre de mobilité ne peut pas être dissociée des systèmes de reconnaissance d'accès à cette mobilité**

Il faut distinguer l'engin et l'autorisation de se servir de cet engin, en particulier le permis de conduire. Ce dernier permet la reconnaissance de l'aptitude à partager l'espace avec les autres. Il est regrettable que ce droit d'accès à la mobilité ne soit pas accessible à tous car c'est un obstacle à la recherche d'un emploi. Obtenir le diplôme est gratuit mais il faut payer pour se déplacer pour trouver un emploi.

Pour mettre fin à cette situation, il faut réfléchir au rôle que peuvent jouer les générateurs de la mobilité. Les constructeurs d'automobiles pourraient ainsi prendre en charge le certificat de permis de conduire au titre des avantages consentis au client. La mise en place de structures adaptées doit accompagner un tel système. Au Japon ont été créés 1400 centres d'apprentissage au partage de la route, financés par les constructeurs d'automobiles, les assureurs, les opérateurs d'autoroutes.

- **Travailler sur ces paramètres est essentiel pour arriver à une mobilité sereine.**

Des solutions possibles : le vélo électrique et les 3 ou 4 roues motorisées électriques

Plusieurs pistes existent en ce qui concerne les moyens de mobilités :

- **Le vélo électrique ;**
Plus rapide et confortable qu'un vélo traditionnel, il correspond à une réelle attente et est simple à mettre en œuvre. Cela doit être accompagné de la création de voies rapides dédiées, notamment entre les agglomérations. Il faut que l'utilisateur se sente en sécurité.
- **De nouveaux 3 roues ou 4 roues motorisés et très informatisés ;**
Au Japon, il y a de nombreux engins à géométrie variable qui sont très informatisés et automatisés ce qui permet de les empiler et les serrer. Leurs batteries sont rechargées lors de leur stockage dans des lieux dédiés. Ces machines sont attirantes et s'auto-disciplinent puisque la vitesse varie selon la situation.
- **Ni l'automobile, ni les seuls transports en commun, ne sont suffisants.** Il faut des réponses multiformes, une multitude d'offres pour avoir une offre acceptable et aboutir à une «mobilité sereine».